

Le succès qui a couronné les travaux de la session du parlement fédéral qui vient de finir, sous l'administration habile de Votre Excellence, prouve qu'en vous confiant les destinées de cette puissance importante, Sa Majesté tenait à faire choix d'un homme d'état dont les heureux antécédents donnaient des garanties de ce que serait sa carrière future.

Les souvenirs historiques de notre ville, sa position particulière qui rend ses points de vue si majestueux et ses alentours si attrayants, induiront, nous en avons du moins l'espoir, Votre Excellence et Lady Young pendant votre séjour au Canada, à établir votre résidence à Québec, dans la saison de l'été, afin de goûter durant le court sursis à vos devoirs officiels le site si classique de Spencer Wood qui a été si estimé par les prédécesseurs de Votre Excellence.

Nous prions aussi Votre Excellence de bien vouloir communiquer à Lady Young l'assurance de nos meilleurs souhaits, et nous espérons que Sa Seigneurie et vous-même jouirez d'un bonheur parfait durant une longue vie.

[L. S.]

JOHN LEMESURIER,
Maire de Québec.L. A. Cannon,
Greffier de la Cité.

Son Excellence répondit à cette adresse dans les termes suivants :

A Son Honneur le Maire, et MM. les échevins et conseillers de la cité de Québec.

M. le Maire et Messieurs,

Je suis infiniment heureux d'être accueilli avec autant de cordialité de votre part et d'avoir entendu les termes bienveillants et chaleureux dans lesquels vous avez parlé de ma nomination au poste élevé et important qui m'a été confié par Sa Majesté.

Je suis charmé de voir que vous avez constaté que les travaux de la session qui vient de se terminer à Ottawa ont été couronnés de succès.

Les travaux faits à cette session sont sans contredit, très-considérables. La législature a sanctionné des mesures qui auront pour effet de rendre durables le bien-être et la prospérité de la Puissance et de consolider sa force aussi bien que d'étendre ses limites.

C'est avec raison et un légitime orgueil que vous avez parlé de l'antique renom de votre cité et des sites splendides qu'elle présente de tous côtés.

Sous l'influence de ces deux sentiments, il me fait plaisir de penser que les deux races se sont unies et fraternisent ensemble sur le théâtre de leurs anciennes luttes pour leur avantage mutuel, dans l'intérêt de la paix et en obéissant aux lois qui les protègent également toutes deux et auxquelles elles sont également attachées.

Lady Young désire vous présenter ses remerciements en échange des bons souhaits que vous avez faits pour son bonheur et pour le mien.

JOHN YOUNG.

Au moment où Son Excellence mettait pied à terre, deux salves d'artillerie ont été simultanément tirées, la première du haut de la citadelle par l'artillerie régulière, et la seconde du Château St. Louis par la batterie de campagne volontaire. Sir John Young et Lady Young, après quelques présentations officielles, prirent place dans la voiture du Lieutenant-Gouverneur et se dirigèrent vers Spencer-Wood, résidence d'été de nos gouverneurs-généraux. Les rues de la ville par où Son Excellence a passé étaient bordées d'arbres et une foule de pavillons aux couleurs nationales flottaient au-dessus de presque tous les édifices. La première fois que Sir John Young reparut ensuite en public fut à la séance de l'Université-Laval, dont nous donnons dans d'autres colonnes un compte-rendu. Son Excellence a montré par là l'intérêt qu'elle prenait aux institutions d'éducation dans ce pays. Le 12 du courant le Gouverneur-Général tint un lever à l'hôtel du Gouvernement.

Jamais peut-être n'a-t-on pu voir à Québec une démonstration aussi brillante et aussi imposante ; tout ce que Québec contient de dignitaires civils et militaires, tous les citoyens marquants de cette ville et tous les employés avaient revêtu, les uns de brillants uniformes, d'autres le classique *habit noir*, et tous l'habit de fête et de cérémonie, le *full dress*, pour aller présenter leurs respects au Représentant de Sa Majesté.

Sir John Young a accepté l'invitation à un banquet public donné par le Bureau de Commerce et les citoyens, ainsi qu'un *bal* donné par la ville à Lady Young. Son Excellence se propose de visiter durant son séjour dans cette ville, les principales maisons d'éducation, et il a déjà visité l'Université-Laval et le Couvent des Ursulines. Sir John Young semble s'intéresser beaucoup au progrès de l'éducation dans cette province ; il a souvent exprimé en public son admiration sur l'état dans lequel il trouve nos institutions d'éducation, et il leur a promis son plus cordial appui. Son Excellence doit partir le 2 Août prochain pour visiter les Provinces Maritimes.

Les nouvelles politiques sont sans grande importance et toutes nos nouvelles portent sur des voyages ; c'est en effet la saison.

On s'est occupé du voyage de M. Rose, Ministre des Finances, à Washington. Le but de ce voyage était, à ce que l'on dit, le renouvellement du traité de réciprocité ; mais jusqu'ici rien n'a transpiré sur le succès de la mission. Le Ministre des Finances a pu trouver nos voisins occupés à réprimer les expéditions des flibustiers cubains et à imposer des condi-

tions pour l'atterrissement du câble transatlantique français, qui vient d'être inauguré à Duxbury. L'immense activité de notre siècle, les merveilles de l'industrie, des arts et des sciences combinées qui se déroulent sans nombre sous les yeux de la génération actuelle fait qu'elle assiste maintenant avec indifférence à la création et à l'exécution d'œuvres, qui, il n'y a que quelques années, auraient paru impossibles. C'est ainsi que la pose du câble transatlantique français a passé presque inaperçue. Et cependant ce câble ne relie-t-il pas l'Ancien avec le Nouveau-Monde ? n'établit-il pas des communications directes de la France aux Etats-Unis, comme si l'Océan n'existait plus ? Quoique la pose de ce câble soit une entreprise française, nous n'y avons vu figurer jusqu'ici que des noms étrangers, et les vaisseaux qui ont servi à l'immersion étaient des vaisseaux anglais. Les deux concessionnaires de la ligne sont le Baron Emile d'Elangier, de Paris, et Jules Reuter, de Londres, un polonais et un allemand. L'exploration du fond de la mer ainsi que l'immersion du câble de Brest à St. Pierre a été confiée à Sir James Anderson, ci-devant du *Great-Eastern*. Et on sait que c'est ce vaisseau qui a été chargé de dérouler le câble, assisté des navires anglais le *Scandaria*, le *Chiltern*, le *Cary* et le *Hawk*. Le *Great-Eastern*, ce géant des mers, qu'on commençait à regarder comme une grosse inutilité, en est maintenant à la pose d'un troisième câble sous-marin. Car on annonce qu'à son retour de la pose du câble français, il retournera directement en Angleterre pour prendre à son bord le câble des Indes. C'est ainsi que ce monstre marin, trop dispendieux pour le transport des voyageurs, se sera rendu plus utile en transportant les liens qui réunissent les deux mondes et les met en communication. Mais revenons au câble transatlantique français. Il se divise en six sections : 1o. Partie de l'atterrissement de Brest ; 2o. Câble pour la mer jusqu'à St. Pierre ; 3o. Extrémité-ouest de l'atterrissement à St. Pierre ; 4o. Atterrissement-est de St. Pierre ; 5o. de St. Pierre à Duxbury ; 6o. Atterrissement à Duxbury. Ces différentes sections ont été heureusement posées ; mais après les succès de la science et de l'industrie il y avait une autre difficulté à résoudre, difficulté légale soulevée par le gouvernement américain. En France, la compagnie a par sa charte un privilège exclusif de dix ans, et de son côté le gouvernement français a exigé que le câble ne touchât à aucun autre territoire que les territoires français et américains. Mais aux Etats-Unis, la compagnie après s'être pourvue d'un permis en forme de la législature du Massachusetts, a failli voir ses projets traversés par le gouvernement américain qui prétendait avec raison que seul il avait le droit d'autoriser l'action d'une compagnie qui met les Etats-Unis en rapport avec l'étranger. Or le gouvernement fédéral mettait pour condition du permis d'abord la réciprocité, c'est-à-dire que le gouvernement français permette l'atterrissement sur ses rivages à une compagnie américaine, puis plusieurs autres conditions, entr'autres la liberté de fixer le coût des dépêches des Etats-Unis à la France. La première de ces conditions avait été prévue par le gouvernement français qui n'a accordé le privilège de dix ans à la compagnie que pour la sauvegarder contre l'industrie française, sans l'exclusion d'une compagnie étrangère qui voudrait attacher un câble sur les rivages de France. Quant aux autres conditions, nous pensons que la Compagnie Française a pris l'engagement de se soumettre aux lois des Etats-Unis concernant les lignes télégraphiques étrangères. D'ailleurs, nous comprenons que la partie de la ligne de St. Pierre Miquelon à New-York, passant par Duxbury, Boston, et la ligne Franklin appartient à une compagnie américaine. Toujours est-il que les difficultés sont aplanies, que la ligne est prête à fonctionner de New-York et par conséquent de toutes les parties des Etats-Unis jusqu'à Brest ; nous souhaitons à la compagnie française un grand succès. Il est malheureux que le câble n'ait pas été prêt, une semaine plus tôt, car il aurait pu être inauguré par les dépêches annonçant les libertés parlementaires accordées par l'Empereur des Français.

Tous les esprits étaient calmés, l'émeute disparue des rues s'était transformée en épitres à l'Empereur des Français pour sa conversion politique. A M. de Mackau, Napoléon avait répondu : "que des concessions de "princípios sont toujours inefficaces en présence des mouvements populaires et qu'un gouvernement qui se respecte, ne doit céder ni à la pression, ni à l'entraînement, ni à l'émeute." A M. de Persigny, en attendant que le message de l'Empereur vint à répondre, le Parisien qui avait repris sa gaieté insolente avec le rétablissement des kiosques, avait répondu par des chansons du genre de la suivante qui peint bien toute la légèreté française.

Un petit ministère
Ferait bien son affaire,
Dam ! il l'a bien mérité
Par sa fidélité,
Son élasticité,
Par son activité,
Sa perspicacité,
Par sa civilité,
Son intrépidité,
Son dévouement sincère !

Refrain.

Nous aurons notre *per*
Nous aurons notre *si* (scie)
Nous aurons notre *Persi* (persil)
Notre Persigny.